

Observation n°167

Déposé le 29 Juillet 2022

Par Jean-Luc Baradat

Il est stupéfiant de constater à la lecture des avis très défavorables au projet, que le seul motif d'opposition est un motif relatif à la « vue » et à « l'esthétique paysagère ».

Comment peut-on en effet réduire les enjeux climatiques et énergétiques à une question esthétique ?

Il serait utile que les esthètes des paysages relisent les arguments des sachants de l'académie des beaux arts à propos de la construction de la tour Eiffel. Il s'agissait des mêmes arguments esthétiques sur la vue. Un peu plus d'un siècle plus tard, force est de constater que les critères « esthétiques » évoluent. Le viaduc de Millau en est un autre exemple typique. « L'esthétique » n'est donc pas un concept statique détenu par une poignée de personnes. D'ailleurs, ces mêmes esthètes des paysages ne demandent pas non plus le démantèlement de la cité de Carcassonne, qui pourrait pourtant être vu comme un horrible mélange d'architectures non homogène des 11ème, 13ème et 19ème siècle.

Ainsi pour que les esthètes des paysages ne soient pas contraints à se doucher à l'eau froide, s'éclairer à la bougie, et porter moult chandails dans leur châteaux historiques chauffés au bois dans des grandes cheminées ouvertes l'hiver, il faudrait rappeler les éléments rationnels suivants :

- Une étude de Giraud et Kahraman, de 2014, montre que la croissance économique est liée à la consommation d'énergie : une augmentation de 10% d'énergie générerait autour de 6 % de croissance du PIB. Et inversement, moins 10% de consommation d'énergie, engendrerait une contraction autour de 6% du PIB. Nous avons donc un besoin vital d'énergie.
- Les émissions de CO2 (CO₂), et l'énergie (E), sont intimement liées comme le montre l'équation de Kaya (également avec le PIB mondial et la population mondiale) : $CO_2 = C \times E \times PIB \times Pop$. D'ici 2050, le terme $E \times PIB \times Pop$ devrait être à peu près égal à un. La seule façon de réduire les émissions de CO2 est donc de réduire C, qui est le contenu en carbone de l'énergie (émissions de carbone par kWh). Cela montre que toutes les énergies ne sont pas égales si l'on considère leur impact sur le climat. Par conséquent, nos actions doivent viser à passer des énergies fossiles aux énergies sans carbone : en France, l'électricité qui est soit nucléaire, soit ENR (énergies renouvelables : solaire, hydraulique et éoliennes)
- Si nous réussissions à migrer tous les usages énergétiques possibles (chauffage bâtiment et transport principalement) sur de l'électricité sans carbone, il faudrait pour la France multiplier par 3 la production électrique annuelle : passer de 500 TWh à 1500 TWh). Il faut donc augmenter la production avec ENR et/ou nucléaire (même en réussissant le pari de la sobriété et de l'efficacité énergétique il faudra augmenter les capacités de production électrique).
- Dans ces conditions, il n'y a pas d'antagonisme entre nucléaire et ENR. Nous avons besoin des deux ! Et « là tout de suite maintenant », car dès cet hiver, il faut trouver une alternative au gaz russe. L'urgence du changement climatique impose aussi d'agir « là tout de suite maintenant ». Faut-il rappeler que l'Etat Français a été condamné dans le cadre de l'affaire du Siècle pour son inaction dans la lutte contre le changement climatique. Cette temporalité urgente impose d'une part de maintenir le parc nucléaire existant, et d'autre part de construire des solutions qui seront rapidement opérationnelles : des éoliennes partout. La durée d'un chantier éolien se mesure en mois. Celle du nucléaire nouveau de type EPR, se mesure en décennies : La tranche de Flamanville n'est toujours pas opérationnelle bien que les travaux aient démarrés en 2007.
- Les coûts marginaux de production du MWh supplémentaire, plaident aussi pour le nucléaire ancien et l'éolien : Flamanville dépasse les 20 milliards d'euros à date et n'a toujours rien produit. On peut donc même pas estimer le coût du MWh EPR. Les projets éoliens et les travaux de grands carénages des anciennes centrales pour prolonger la vie des centrales existantes de 20 à 40 ans, permettent de calculer les coûts de production de ces MWh marginaux.
- Le dernier élément plaçant pour l'éolien et le prolongement du nucléaire ancien est relatif au stockage des 3.2% du volume des déchets hautement radioactifs. Ces déchets ayant une durée de demi-vie de 100.000 ans selon l'Andra, cela impose de les stocker pendant 1million d'années (10 fois la demie-vie pour retrouver un niveau de radioactivité naturelle). Produire des déchets pendant 40 ans de plus n'aura donc pas d'impact sur la durée de stockage d'un million d'années. Le coût de stockage des déchets sur cette durée donne en revanche un avantage économique aux éoliennes.

En conséquence de quoi, il est très important que le projet de la Société V'Éol puisse être mis en œuvre dans les plus brefs délais.

Bien cordialement ;
